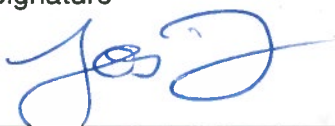


## AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION	30 septembre 2016	CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)	X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Nomination de deux (2) membres étudiants, étudiantes représentant les groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants	Point 6.5.1
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

Responsable du dossier Josée Fortin Directrice adjointe à la direction Services à la vie étudiante	Signature 	Date 2016.09.16
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

Préparé par Josée Fortin Services à la vie étudiante
------------------------------------------------------------

<b>DOCUMENTS ANNEXÉS</b>
- Projet de résolution

**OBJECTIF** Pour information  Pour recommandation  Pour adoption

<b>RECOMMANDATION OU AVIS</b>
La Direction des Services à la vie étudiante recommande au Comité de la vie étudiante de nommer, Audrey Picard, étudiante au baccalauréat en communication marketing et membre du groupe L'Incubateur et Ina Barque étudiante au baccalauréat en économie et membre du groupe Association des étudiants africains - UQAM (ASEAUQAM) à titre de membres représentant les groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants pour un mandat de deux ans, soit du 1 <sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2018.

### Synthèse du dossier

Le Comité de financement des projets étudiants est institué par le Comité de la vie étudiante. Il comprend 4 représentantes, représentants étudiants. 2 provenant des associations étudiantes facultaires et 2 provenant des groupes étudiants reconnus ainsi que 2 représentantes, représentants institutionnels, soit directrice adjointe à la direction des Services à la vie étudiante et d'un membre institutionnel siégeant au Comité de la vie étudiante. La directrice adjointe à la direction des Services à la vie étudiante préside ce comité.

## Mandat du comité

Le Comité de financement des projets étudiants attribue des subventions en vertu des modalités du programme de subvention des projets étudiants. Le Comité de financement des projets étudiants priorise les projets en fonction des éléments suivants :

- Favoriser les projets qui visent à améliorer la qualité de vie universitaire sur le campus;
- Favoriser le plus grand nombre de projets qui mettent en valeur les compétences des étudiantes et étudiants et de promouvoir le recours à des partenaires de l'UQAM;
- Offrir en particulier aux divers groupes étudiants agréés et aux groupes candidats à l'agrément la possibilité d'avoir accès à des ressources adéquates et justifiées dans la réalisation de leurs objectifs de vie étudiante sur le campus, dans la poursuite de leur mandat, notamment par l'octroi de ressources dédiées à leurs projets et leurs responsabilités administratives et corporatives;
- Soutenir activement les projets réalisés par les étudiantes et étudiants à l'intention de l'ensemble de la communauté universitaire;
- Soutenir activement l'organisation d'activités ou de projets étudiants répondant à des besoins collectifs d'accueil, d'intégration, d'animation et de vie universitaire notamment sur le campus;
- Soutenir financièrement les projets étudiants dont les thématiques s'inscrivent dans la mission de l'Université;

Suite à la fin de mandat de deux (2) membres étudiants et au processus électoral qui s'est tenu le 16 septembre 2016, le Comité de la vie étudiante doit procéder à la nomination de deux (2) membres étudiants représentant les groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE**

Projet de résolution

**Nomination de Ina Barque à titre de représentante des groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants**

**RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX**

- ATTENDU les documents déposés en annexe;
- ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 qui définit la composition du Comité de financement des projets étudiants
- ATTENDU le poste vacant de représentante, représentant des groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants;
- ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants qui a eu lieu le 16 septembre 2016;
- ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Ina Barque, étudiante au baccalauréat en économie et membre du groupe Association des étudiants africains - UQAM (ASEAUQAM) à titre de représentante des groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2018.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet de résolution

**Nomination de Audrey Picard à titre de représentante des groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants**

**RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX**

- ATTENDU les documents déposés en annexe;
- ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 qui définit la composition du Comité de financement des projets étudiants
- ATTENDU le poste vacant de représentante, représentant des groupes étudiants au Comité de financement des projets étudiants;
- ATTENDU les résultats de l'assemblée électorale des représentantes, représentants des groupes étudiants qui a eu lieu le 16 septembre 2016;
- ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Audrey Picard, étudiante au baccalauréat en communication marketing et membre du groupe L'Incubateur à titre de représentante des groupes étudiants reconnus au Comité de financement des projets étudiants, pour un mandat de deux ans, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2018.